

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- **Délibération n°20230203-01 : Décision relative aux travaux à la Sacristie :**
Retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de la Société PRO FLUIDES, d'un montant de 4 005 € HT : **Approuvée.**
- **Délibération n°20230203-02 : Décision relative à la prise en charge de la contribution due au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie :**
Prise en charge par la Commune de cette contribution de 5 € par habitant : **Approuvée.**
- **Délibération n°20230203-03 : Décision relative à la signature, avec le Département, d'une convention relative à la réfection de trottoirs et des bordures-caniveaux, la réalisation de passages pour piétons avec mise en accessibilité PMR, la mise en œuvre de résine colorée et la pose d'éclairage public et à leur entretien ultérieur :**
Conclure cette convention avec le Département et autoriser Monsieur le Maire à la signer : **Approuvée.**
- **Délibération n°20230203-04 : Vote du taux des taxes :**
Maintenir les taux (Taxe sur le foncier bâti : 25,02 % et taxe sur le foncier non bâti : 21,46 %) : **Approuvée.**
- **Délibération n°20230203-05 : projet de rénovation du Mille-Clubs :**
1/ Valider la teinte beige clair pour le bardage et gris anthracite pour la couverture : **Approuvée.**
2/ Retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, émanant de la Société DIAMMO, d'un montant de 2333,33 € HT, pour la réalisation du diagnostic plomb et amiante : **Approuvée.**
- **Délibération n°20230203-06 : Point sur les travaux en cours (enfouissement, presbytère, etc...) :**
Profiter de la réfection des enrobés prévue rue des Chanoines, pour remplacer les potelets devant le monument aux morts : **Approuvée.**

Fait à Haynecourt, le 9 février 2023,
Le Maire,
Par délégation du Maire,
Guillaume BOHACZ, 1^{er} Adjoint.